

les intérêts que nous avons payés depuis 1842 en Angleterre et nous atteignons le chiffre énorme de \$280.-000,000 payés ou dus pour des travaux publics estimés aujourd'hui par le gouvernement à \$98,414,450 seulement. C'est-à-dire un tiers de la somme qu'ils nous ont réellement coûtée.

Ce chiffre de \$280,000,000, tout énorme qu'il soit, ne représente encore que les trois-cinquièmes de la dette que nous devons en Angleterre. En 1873 l'intérêt payé en Angleterre par le Canada, non comprise l'Île du Prince Edouard, s'est élevé à \$18,000,000, dont le capital représente \$301,561,200. De 1873 à 1878, l'excédant de nos importations sur nos exportations s'est élevé à \$170,000,000. Ajoutons \$30,000,000 pour la dette de l'Île du Prince Edouard et nous arrivons au total épouvantable de \$500,000,000 dus par le Canada à l'Angleterre, sur lequel nous payons un intérêt annuel de \$25,000,000. L'honorable George Brown reconnaît que le surplus de nos importations sur nos exportations s'est élevé de 1850 à 1873, à \$345,511,517. Ce surplus est représenté aujourd'hui par des emprunts, des obligations, des hypothèques, des parts de banque grevant la propriété foncière, et dont les intérêts sont versés annuellement au crédit des capitalistes anglais qui sont les véritables propriétaires de notre richesse publique.

La valeur cotisable de la propriété en Canada s'élève au chiffre de \$700,000,000. Déduction faite des \$500,000,000 dus en Angleterre, des \$120,000,000 dus aux banques ainsi qu'il est constaté dans le rapport de Novembre dernier, des autres dettes de tout genre contractées par le peuple, il est évident que le pays est endetté au-delà de la valeur cotisable, que le régime colonial nous a mené à la banqueroute.

Il ne pouvait en être autrement. Tant que les intérêts de l'Empire primeront ceux de la colonie, n'espérons pas rivaliser de progrès et de prospérité avec les autres peuples, qui n'ont d'autres préoccupations que leurs propres intérêts. Nous sommes arrivés où mène invariablement le rôle de dupe. Tachons au moins de